



# Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL  
Ce 4 avril 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 4 avril 2023 à 19h00.

Présents :

M. Denis Blais	maire
M. Donald Baril	Conseiller no.1
Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.2
Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
Mme Véronique Drouin.	Conseillère no.4
Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5
Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Denis Blais, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h01, M. Denis Blais préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**RÉS.46-2023** Sur proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Chantal Provencher, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



# Ville de Duparquet

## VILLE DE DUPARQUET

### SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Mardi 4 avril 2023 à 19h00

à l'Hôtel de ville au 86, rue Principale

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Séance régulière du mardi 7 mars 2023
4. **CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**
  - 4.1 MMQ – Ristourne 2022
  - 4.2 RECYC-QC – Versement compensatoire 2022
  - 4.3 MELCCF – Confirmation subvention Plan protection eau potable
  - 4.4 HECLA-QUEBEC – Appel de projet pour recevoir don de 1 000\$
5. **FINANCES**
  - 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de mars 2023 : (\$)
6. **AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 Politique déneigement de la ville (reporté en mai)
  - 6.2 Résultat sondage Camp de jour
  - 6.3 Appel d'offre déposé sur SEAO pour Remplacement petite station de pompage

## **7. Résolutions**

- 7.1 Présentation et adoption des États financiers 2022 avec Mme Manon Labrecque de la firme comptable Daniel Tétreault , CPA inc.
- 7.2 CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ – Contribution 2023
- 7.3 Sureté du Québec – facture 2023
- 7.4 Refinancement prêt pour la caserne – Règlement 01-2007
- 7.5 MRCAO – Bacs de compostage
- 7.6 CMQ – Rapport - Plan d'action recommandé- Audit portant sur les sites Web
- 7.7 Camion voirie – Soumissions
- 7.8 Ligue de dard – Demande de commandite
- 7.9 Fusion Jeunesse – Demande de partenariat
- 7.10 Formation comité

## **8. LOISIRS**

- 8.1 Comité Jeux d'eau - présentation activité de financement à venir

## **9. URBANISME**

## **10. SUIVI**

## **11. PAROLE AU PUBLIC**

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX**

### **RÉS.46-2023 3.1. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 7 MARS 2023**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par le conseiller M. Donald Baril, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 7 mars 2023.

## **4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS**

### **4.1 MMQ – RISTOURNE 2022**

Dans un but de poursuivre un objectif de stabilité des primes, la MMQ nous informe qu'il n'y aura pas de ristourne en 2023.

### **4.2 RECYC-QUÉBEC – VERSEMENT COMPENSATOIRE 2022**

Correspondance nous avisant que le versement de la compensatoire 2022 dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables est de 12 564.36\$, (tel que budgété)

### **4.3 MELCCF – CONFIRMATION SUBVENTION PLAN PROTECTION D'EAU POTABLE**

Correspondance nous confirmant l'octroi d'une aide financière de 18 620\$, soit 70% des dépenses admissibles prévues pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable. Ce plan sera réalisé par la firme Akifer.

### **4.4 HÉCLA-QUÉBEC – APPEL DE PROJET POUR RECEVOIR DON DE 1000\$**

Cet appel de projet sera publicisé auprès des organismes de Duparquet.

## 5. FINANCES

### RÉS.17-2023 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2023 :

Le montant des comptes à payer :	22 368,20 \$
Le montant des salaires :	19 336,34 \$
Les prélèvements autorisés :	18 448,36 \$

Proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés.

## 6. AFFAIRES COURANTES

### 6.1 POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT DE LA VILLE

Ce point est reporté en mai

### 6.2 RÉSULTAT SONDAGE CAMP DE JOUR

Le conseil pourra supporter le projet, mais ne pourra prendre la charge du projet. Des parents sont à se mobiliser pour la réalisation d'un camp de jour

#### Étude Camp de jour Duparquet

##### Résultat sondage :

Nombre de répondants : 23/27

##### Potentiel de 41 enfants / requière 1 coordo & 4 animatrices

Enfants 5-6 ans : 14 enfants

Enfants 7-9 ans : 15 enfants

Enfants 10-12 ans : 14 enfants

Prévision Budget 40 jeunes / camp de 8 semaines			
<b>Dépenses :</b>		<b>21\$/17\$ -40h</b>	<b>20\$/16\$ -40h</b>
1 coordo	___\$ X 10 semaines X 40heures/semaine	8 400\$	8 000\$
4 animatrices	___\$ X 9 semaines X 40heures/semaine	24 480\$	23 040\$
Avantages sociaux		6 000\$	6 000\$
Matériel bricolage		<u>1 000\$</u>	<u>500\$</u>
	<b>Total :</b>	<b>39 880\$</b>	<b>33 540\$</b>
Formation 5 X 250\$		<u>1 250\$</u>	<u>1 250\$</u>
	<b>Total</b>	<b>41 130\$</b>	<b>34 790\$</b>
<b>Revenu :</b>			
	40 jeunes X 640\$ (80\$/semaine) =	25 600 \$	(20/23 répondants)
	40 jeunes X 720\$ (90\$/semaine) =	28 800 \$	(1/20 répondants)
	40 jeunes X 800\$ (100\$/semaine) =	32 000\$	(2/20 répondants)
		En attente programme étudiant été canada pour 3 000\$	

A ce nombre, une entente doit être prise avec l'école le Maillon pour l'utilisation des locaux et du matériel de jeux:  
A Vérifier...

### 6.3 APPEL D'OFFRE DÉPOSÉ SUR SEAO

L'Appel d'offre pour le remplacement petite station de pompage, rue du Moulin a été déposé sur SEAO et publicisé sur le site web de la ville.

## 7. RÉSOLUTIONS

RÉS

### 7.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 AVEC MME MANON LABRECQUE DE LA FIRME COMPTABLE DANIEL TÉTREAULT , CPA inc

Mme Manon Labrecque de la firme comptable Daniel Tétreault , CPA inc, a présenté les États financiers 2022, ils seront toutefois déposés et adoptés à la séance du conseil du 2 mai 2023

### RÉS.49-2023 7.2 CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu de reconduire l'adhésion au Transport adapté, au cout de 4 581\$ pour 2023

### RÉS. 50-2023 7.3 SURETÉ DU QUÉBEC – FACTURE 2023

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture pour l'année 2023 au montant de 53 866\$. (montant identique budgété)

#### Calcul du ratio de péréquation de la municipalité

A > Population de l'année 2022 :	711
B > Taux selon la population :	0,00180
C > Coefficient de neutralité :	1,00000
D > Taux utilisé (B x C) :	0,00180
E > Moyenne de la richesse foncière uniformisée (RFU) des années 2016 à 2021 :	59 017 675 \$
F > Montant pour le calcul de péréquation (D x E) :	106 232 \$
G > Montant total pour le calcul de péréquation de l'ensemble des municipalités desservies :	759 247 464 \$
H > Ratio de péréquation de la municipalité (F ÷ G) :	0,000140

#### Calcul du coût total de la desserte policière des municipalités

I > Nombre de policiers prévus aux ententes entre les MRC et la SQ :	3 369
J > Coût moyen d'un policier pour l'année 2023 :	230 367 \$
K > Coût total de la desserte policière pour l'ensemble des municipalités desservies par la SQ (I x J) :	776 103 423 \$
L > Coût de la desserte policière assumé par l'ensemble des municipalités (K x 49,575 %) :	384 754 759 \$

#### Calcul de la facture de la municipalité

M > Facture brute de la municipalité pour l'année 2023 (H x L) :	53 866 \$
N > Supplément permanent pour l'année 2023 :	s/o
O > Supplément décroissant temporaire pour l'année 2023 :	s/o
P > Total de la facture brute plus les suppléments (M+N+O) :	53 866 \$

#### Disposition transitoire (2020 à 2024)

Q > Facture de l'année 2022 :	50 616 \$
R > Variation de l'année 2023 par rapport à l'année 2022 (P ÷ Q) :	6,42%
S > Facture de l'année 2022 majorée à 2 % (Q x 2 %) :	s/o
T > Facture de l'année 2022 majorée à 7 % (Q x 7 %) :	s/o

<b>Facture finale de la municipalité pour l'année 2023 :</b>	<b>53 866 \$</b>
--	------------------

### RÉS. 51-2023 7.4 REFINANCEMENT PRET POUR LA CASERNE – RÈGLEMENT 01-2007

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, et unanimement résolu d'autoriser le refinancement du prêt de 63 700\$ pour 5 ans auprès de la Caisse Desjardins Abitibi-Ouest, en respect avec les modalités du règlement 01-2007

Et d'autoriser, le maire, M. Denis Blais ainsi que la directrice générale, Mme Chantal Poirier à signer tous les documents venant à échéance le 8 mai 2023.

## RÉS. 52-2023 7.5 MRCAO – BACS DE COMPOSTAGE

OCTROI DU MANDAT À LA MRC D'ABITIBI-OUEST POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE TRAITEMENT DE MATIÈRES ORGANIQUES PAR BIOMÉTHANISATION ET COMPOSTAGE – VOLET II (PTMOBC-VOLET II) (ACQUISITION DE BACS – MATIÈRES ORGANIQUES) POUR LA VILLE DE DUPARQUET.

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Duparquet a compétence dans le domaine de la collecte des matières résiduelles ;

**CONSIDÉRANT** le projet de la ville de Duparquet de procéder à l'acquisition de bacs de 240 litres pour la collecte résidentielle des matières organiques ;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Duparquet envisage de procéder à un appel d'offres commun pour cette acquisition, de façon à obtenir le meilleur prix possible ;

**CONSIDÉRANT** les discussions que la ville de Duparquet a avec, notamment, les municipalités locales du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest aux fins de convenir d'une entente afin que la MRC soit mandatée pour procéder à un appel d'offres commun ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans ce contexte, il est opportun de requérir de la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle produise et dépose, pour et au bénéfice de la ville de Duparquet, une demande d'aide financière dans le cadre du PTMOBC-Volet II ;

**EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu ;

**QUE** la ville de Duparquet autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à déposer, pour et en son nom, une demande d'aide financière dans le cadre du Volet II du Programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC – Volet II) ;

**QUE** la ville de Duparquet confirme le nombre de bacs résidentiels requis et inscrits dans le tableau en annexe, cette dernière faisant partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest soit autorisée, pour les fins du dépôt de cette demande et de son traitement, à fournir au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) toute information pertinente que la ville de Duparquet s'engage à communiquer à la MRC d'Abitibi-Ouest sur demande ;

**QU'** une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Abitibi-Ouest ;

**QUE** la présente résolution soit effective à compter du moment où la MRC d'Abitibi-Ouest aura accepté le mandat par résolution de son conseil.

### ANNEXE VILLE DE DUPARQUET

	Nb bacs X Nb unité	2023		2024		NB TOTAL DE BACS	
		Nb immeubles	Nb bacs	Construction prévue	Nb bacs		Construction prévue
Unifamiliales, chalets et maisons mobiles	1	335	335		2	2	
Immeubles de 2 à 5 logements	1	22	22			1	
Immeubles de 6 à 9 logements	2	1	2				
Immeubles de 10 à 19 logements	3	1	3				
Immeubles de 20 à 29 logements	4						
			362		2	3	367

## RÉS. 53-2023 7.6 CMQ – RAPPORT & PLAN D'ACTION RECOMMANDÉ – AUDIT PORTANT SUR LES SITES WEB

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement d'adopter le rapport officiel de l'audit portant sur les sites web et de s'engager à déposer au CMQ, un plan d'action qui pourra être accompagné par le MAMH et ce, d'ici 3 mois.

## RÉS. 54-2023 7.7 CAMION VOIRIE - SOUMISSIONS

Considérant que le camion actuel de la voirie est en fin de vie, que le conseil a établi les critères de sélection et est allé en appel d'offre, que deux des trois entreprises ont répondu à l'invitation, (Beaudry Lapointe, Avantages Chrysler et Nicol Auto);

Après l'étude des options, il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin d'opter pour l'achat d'un Chevrolet Silverado 2022, 1 500 4X4, 2022, 2.7 litres, garanti 60 000km - 5 ans.au cout de 52 499\$ avant taxes, financé par le concessionnaire Nicol Auto au taux d'intérêt à 1.49% sur 72 mois.

Et d'autoriser, le maire, M. Denis Blais ainsi que la directrice générale, Mme Chantal Poirier à signer tous les documents requis.

#### **RÉS.55-2023 7.8 LIGUE DARD – DEMANDE DE COMMANDITE**

Considérant que 4 personnes de Duparquet font partie de la ligue, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'autoriser une commandite au montant de 25\$.

#### **RÉS. 56-2023 7.9 FUSION JEUNESSE – DEMANDE DE PARTENARIAT**

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu de faire un partenariat pour un prêt de salle et convenir d'une entente écrite entre les 2 parties et d'autoriser la directrice à signer le document requis.

#### **RÉS. 57-2023 7.10 FORMATION COMITÉ**

Dans le dossier déposé à la Firme Morency, il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par le conseiller M. Donald Baril et unanimement résolu que le conseil mandate le maire M. Denis Blais et la conseillère Mme Solange Gamache d'accompagner la direction générale lors des rencontres téléphoniques et d'étudier les options proposées pour ensuite les soumettre au conseil.

### **8. RÈGLEMENTS**

#### **RÉS. 58-2023 8.1 SPCA – ADOPTION RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX 02-2023 SPCA**

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné par la conseillère Mme Chantal Provencher lors de la séance régulière du conseil de ville tenue le 7 mars 2023;

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'adopter le Règlement 02-2023 portant sur les animaux.

#### **RÉS.59-2023 8.2 MRCAO - ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES 03-2023**

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné par la conseillère Mme Véronique Drouin lors de la séance régulière du conseil de ville tenue le 7 mars 2023;

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu d'adopter le Règlement 03-2023.

#### **8.3 ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES 04-2023**

Point reporté à la séance de mai 2023

**RÉS. 60-2023 8.4 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES CLAPETS**

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné par la conseillère Mme Chantal Provencher lors de la séance régulière du conseil de ville tenue le 7 mars 2023

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'adopter le Règlement 05-2023

**RÉS. 61-2023 8.5 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 06-2023**

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller M. Donald Baril lors de la séance régulière du conseil de ville tenue le 7 mars 2023

Il est proposé par le conseiller M. Donald Baril, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'adopter le Règlement 06-2023

**9. LOISIRS**

**9.1 COMITÉ JEUX D'EAU**

1-Présentation des activités de financement à venir

Dimanche 28 mai 2023 – Bingo

Vendredi 23 juin 2023 – Fête St-Jean Baptiste

Samedi 8 juillet 2023 – Vente de garage

Dimanche 27 août – La Fête au Village

2-Le conseil de ville demande une présentation du projet global, avec un descriptif des exigences de l'entente relatif à la subvention et les exigences que requière le projet de jeux d'eau.

**10. URBANISME**

**11. SUIVI**

**12. PAROLE AU PUBLIC**

**RÉS. 62-2023 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets ayant été abordés, le conseil de ville remercie les 4 citoyens (ennes) présents et sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Chantal Provencher, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h10.